

**FESTIVAL
EXPOSITION
CINEMA
SPECTACLE
SALON
CONCERT
LITTERATURE
CONFERENCE
PUBLICATION
EVENEMENT**

PROFIL **CULTURE**

Le site des professionnels de la culture / publicité web

Annoncez vos événements sur profilculture.com.

**Ciblez une audience
de professionnels impliqués,
consommateurs de produits
et d'événements culturels,
et influenceurs.**

profilculture.com

Le premier site emploi/formation des secteurs art, culture et communication

ANNONCEZ VOS EVENEMENTS SUR LE SITE INCONTOURNABLE DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE.

Une plateforme ancrée dans le secteur culturel qui fédère l'ensemble des filières : spectacle vivant, patrimoine, politique culturelle, édition, musée, cinéma, enseignement artistique, communication, multimédia...

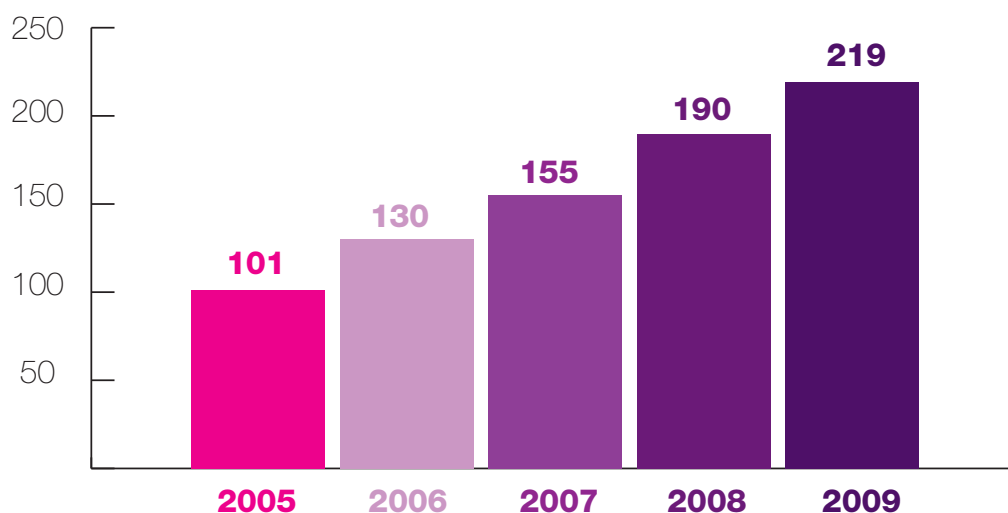
Elle garantit :

- Une audience ciblée de visiteurs évoluant au cœur du secteur culturel
- Un rayonnement immédiat sur l'ensemble du territoire ou une campagne géo-localisée
- Des espaces de communication modulables pour une exposition optimale (pavé, bannière, dispositifs sur mesure...)

UNE AUDIENCE SPÉCIALISÉE EN PROGRESSION CONSTANTE :

Audience mensuelle fin 2009 :

- Nombre de visites : 270.000
- Nombre de pages vues : 1.778.000
- Nombre de visiteurs uniques : 100.000



Évolution de l'audience sur 5 ans
(moyenne mensuelle des visites en milliers)



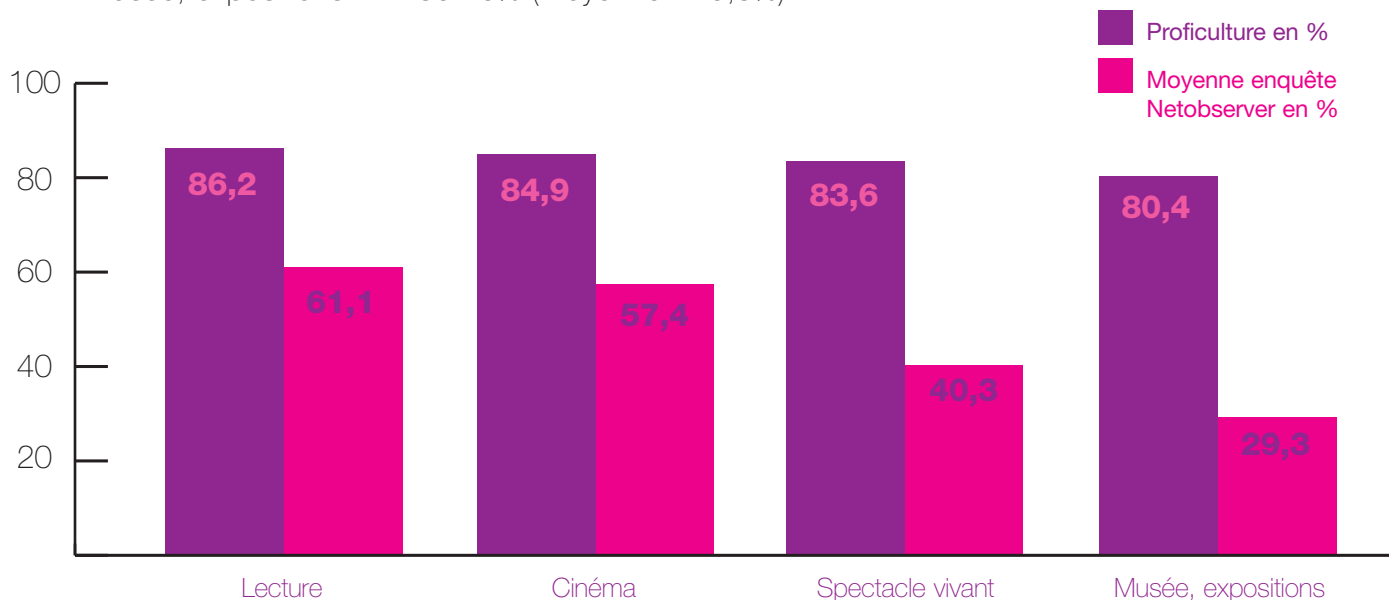
Un site ancré dans l'univers culturel

UNE AUDIENCE CIBLEE ET QUALIFIEE :

- Une audience majoritairement féminine : 69%
- Proportion des 25-34 ans : 58%
- Les CSP+ largement représentées : 41%
- Bac+3 minimum : 76%

UNE AUDIENCE CONSOMMATRICE DE BIENS CULTURELS :

- Lecteur, livres BD : 86,20% (moyenne : 61,1%)
- Cinéma : 84,90% (moyenne : 57,4%)
- Spectacle vivant : 83,60% (moyenne : 40,3%)
- Musée, expositions : 80,40% (moyenne : 29,3%)



UNE AUDIENCE EN CONFIANCE AVEC PROFILCULTURE :

- 82,8% des personnes interrogées a enregistré Proficulture dans ses « Favoris »
- 30,5% des personnes interrogées se connecte entre 2 et 5 fois par semaine
- 54% des personnes interrogées utilise le site depuis plus d'un an
- 94% considère Proficulture comme un site qui propose des informations et des services adaptés à ses besoins, 88,5% des visiteurs déclare faire particulièrement confiance à Proficulture et 92% recommanderait facilement Proficulture à son entourage.

Source : Enquête NetObserver



Communiquez sur vos événements culturels

UNE EXPOSITION OPTIMALE POUR L'ANNONCE DE VOS EVENEMENTS CULTURELS

Les espaces de communication affichés en page d'accueil et/ou en rotation générale sur le site vous permettent de toucher l'ensemble des visiteurs du site et d'offrir une forte visibilité à l'annonce de vos événements culturels.

Dispositifs	Tarifs HT
<ul style="list-style-type: none"> > Bannière/Skyscraper/Pavé grand format en rotation générale > Pavés Formation en homepage et sur la rubrique formation 	<p>560 € /semaine</p> <p>360 € /semaine</p>

The screenshot shows the homepage of Profilculture, a website for cultural professionals. Annotations point to specific advertising spots:

- Bannière (468 x 60 pix ou 728 x 90 pix):** Located at the top of the page, featuring the EICAR logo and the text "L'école des métiers du Cinéma et de la Télévision".
- Skyscraper (120 x 600 pix):** A vertical advertisement on the right side of the page for "agence culturelle alsace".
- Pavé grand format (300 x 250 pix):** A large rectangular advertisement in the center for "15 Mastères Spécialisés ESCP-EAP pour choisir votre métier".
- Pavé formation (170 x 150 pix):** A small rectangular advertisement at the bottom right for "CYCLE NATIONAL 2010".

Other visible elements on the page include a navigation menu (EMPLOI, ESPACE CANDIDAT, FORMATION, INFOS PRATIQUES, ESPACE RECRUTEUR), a search bar, and various content blocks like "TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI" and "Guide des formations culturelles".





CONDITIONS GENERALES DE VENTE (strictement applicables à la publicité)

- 1] Toute souscription à un ordre d'insertion, toute acceptation d'un bon de commande ou d'un devis, implique l'acceptation entière et sans réserve des tarifs en vigueur et des conditions de vente et de règlements définies ci-après.
- 2] Tous les ordres d'insertion et de diffusion internet sont exécutés aux conditions du tarif en vigueur. Les conditions générales figurant sur les ordres émanant des intermédiaires ou des annonceurs n'engagent pas ProfilCulture, sauf si celle-ci les a explicitement acceptées.
- 3] L'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins deux semaines avant la date prévue de diffusion.
- 4] ProfilCulture se réserve le droit de modifier ses tarifs et leurs conditions d'application à tout moment. En cas d'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion internet consécutive au refus par l'annonceur de la modification des tarifs ou de leurs conditions d'application, les diffusions déjà effectuées sont facturées à l'ancien tarif.
- 5] Les publicités paraissent sous la responsabilité de l'annonceur et de l'intermédiaire éventuel qui garantissent que les textes et les illustrations transmis pour insertion, sont libres de tous droits de reproduction et de représentation à des fins publicitaires. Les annonces diffusées sur le site devront être en conformité avec la législation en vigueur (art. L. 122-45 et 311-4 du Code du Travail). L'annonceur, comme l'intermédiaire éventuel, dégage ProfilCulture de toute responsabilité qu'elle pourrait encourir du fait des publicités qu'elle a diffusées sur ordre, l'indemniser de tous les préjudices qu'elle subirait et la garantira contre toute revendication ou action du fait des tiers à l'occasion de la diffusion et fera seul son affaire de tout litige ou contestation à cet égard.
- 6] Conformément aux usages professionnels, ProfilCulture se réserve le droit, à tout moment, de refuser une diffusion, qui par sa nature, son texte ou sa présentation, paraît contraire à l'esprit du site ou est susceptible de provoquer des protestations de la part de ses visiteurs ou de tiers, et ce, sans avoir à en donner la raison.
- 7] Un retard dans une diffusion dû à un cas de force majeure, ou le défaut d'une ou plusieurs diffusions dans une campagne, ne donne droit pour l'annonceur ou pour l'intermédiaire à aucun dédommagement, et ne peut dispenser du paiement des diffusions effectivement réalisées et justifiées.
- 8] Toute réclamation concernant l'exécution d'une diffusion sur le site devra, sous peine de déchéance, être formulée par écrit dans les 10 jours suivants la diffusion.
- 9] ProfilCulture a une obligation de moyen et non de résultat. Elle ne peut être tenue responsable de problèmes de transmission de données, de connexion ou d'indisponibilité du réseau.
- 10] Quel que soit le donneur d'ordre, l'annonceur, l'agence ou la centrale, l'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre, selon les présentes conditions du règlement.
- 11] Toutes les factures de ProfilCulture feront mention des rabais et remises dont le principe est acquis, et du montant chiffrable au jour de la vente.
Dans le cas où l'annonceur a confié l'achat à un mandataire, la facture sera adressée par ProfilCulture à l'annonceur, un double étant simultanément envoyé au mandataire, à condition que ce dernier produise à ProfilCulture un contrat de mandat le liant à l'annonceur pour l'achat de l'espace publicitaire dans le support, au cours de la période concernée, et nous avise dès que l'annonceur met fin à ce contrat.
- 12] La remise professionnelle de 20 % est calculée pour tout acheteur sur le Net après remise sur volume et sur cumul de mandat.
- 13] Les règlements s'effectuent au comptant sauf pour les clients réguliers qui en feront la demande. Les traites ou les chèques sont domiciliés ou libellés à l'ordre de ProfilCulture.
- 14] Toutes taxes existantes et toutes taxes nouvelles resteront à la charge de l'annonceur ou de son mandataire.
- 15] En cas de retard de règlement, ProfilCulture se réserve le droit de suspendre l'exécution des ordres en cours et de facturer les agios sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et ceci sur le montant du découvert échu et au prorata du nombre de jours de retard par rapport à l'échéance de chaque facture.
- 16] Sans préjudice de l'article 15 de convention expresse et sauf report sollicité et accordé par ProfilCulture, le défaut de paiement des fournitures à l'échéance fixée entraînera :
 - 1) la perte de droit sur les rabais, remises et ristournes déterminés dans le tarif général.
 - 2) l'exigibilité immédiates de toutes les sommes facturées et restant dues à ProfilCulture au titre de tous les ordres passés par l'annonceur concerné, quel que soit le mode de règlement prévu.
 - 3) l'exigibilité d'une indemnité égale à 15% des sommes dues au titre de tous les ordres passés par l'annonceur concerné, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.
- 17] Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans la semaine suivant la date de la diffusion de l'annonce. De convention expresse entre les parties, il est stipulé qu'en cas de contestation le Tribunal de Commerce de Paris demeure le seul compétent.

